

Paris, le 15 Novembre 1884.

Direction
du Personnel.

Bureau
des Corps Entelés

N° du Cabinet

NOTA. Les réponses doivent être
adressées au Ministre et portées en
marge l'indication ci-dessus.

Demande de pouvoirs
spirituels pour M. l'abbé
Bontemps.

Le Ministre de la marine & des Colonies,
à Monsieur l'Evêque de Quimper & Léon,
à Quimper.

Monsieur l'Evêque, j'ai l'honneur
de vous informer que, par une Décision de ce jour,
j'ai désigné M. l'abbé **Bontemps** (Philibert),
pour embarquer sur le vaisseau-école le Borda,
en remplacement de M. l'abbé Gury, nommé
à l'Evêché de la Basse-Terre.

M. l'abbé Bontemps, originaire du
Diocèse de Lyon, et qui appartient au personnel
des Annôniers de la marine depuis le 30 Mai
1868, est un prêtre sage, prudent et dévoué, dont
le zèle s'est particulièrement manifesté pendant
l'épidémie qui a sévi récemment au port de Brest,
où il était chargé du service religieux de l'hôpital
maritime. Cet ecclésiastique a déjà obtenu de vous
des pouvoirs spirituels à son embarquement
sur le Clavavin, au mois de Février 1883, et je
vous prie de vouloir bien lui accorder ceux qui
vont lui être nécessaires pour exercer son
Ministère

ministère sur le Borda.

Agreez, Monsieur l'Evêque, les assurances
de ma haute Considération.

3

Adieu